

COMPTE-RENDU ENQUÊTE *EXPERIMENTATION ELOQUENCE* AUTOMNE 2019

1. CONTEXTE DE L'ENQUETE

Première enquête relative à l'expérimentation d'un enseignement d'éloquence en classe de 3^{ème}.

Le questionnaire a été envoyé en fin d'année 2019 aux établissements publics et privés sous contrat expérimentateurs de la demi-heure d'éloquence. 365 établissements volontaires dont 358 collèges et 8 lycées professionnels (3^e prépa-métiers) concernés.

347 établissements ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 95%.

2. DONNÉES NATIONALES

- **969 classes concernées** par l'expérimentation d'un enseignement d'éloquence :
 - 943 en 3^{ème} générale
 - 16 en 3^{ème} SEGPA
 - 10 en 3^{ème} prépa-métiers

- **20 952 élèves concernés** parmi les établissements répondants:
 - 20 581 en 3^{ème} générale
 - 179 en 3^{ème} SEGPA
 - 192 en 3^{ème} prépa-métiers

3. NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR ACADÉMIE

Nombre d'établissements participants

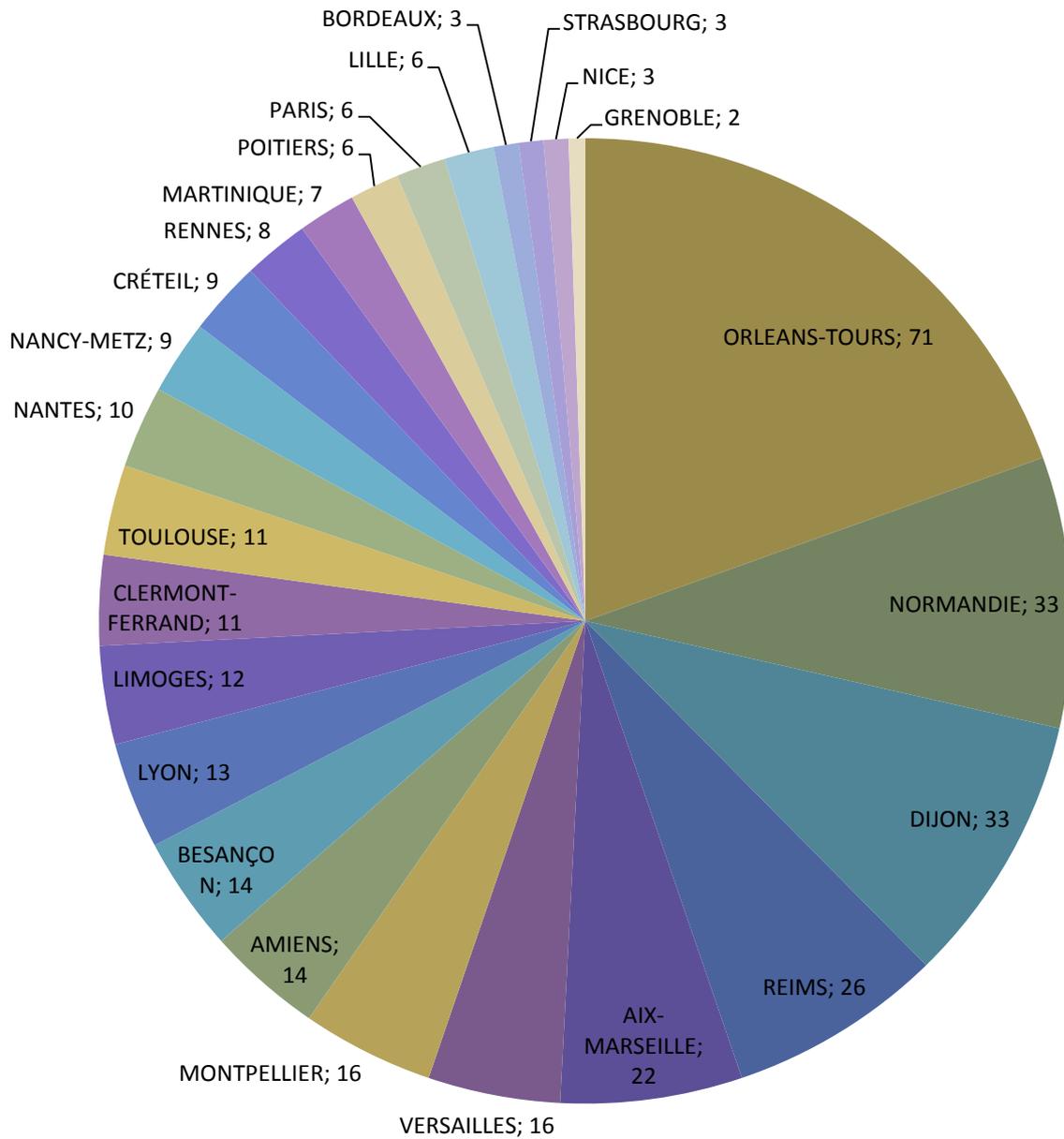
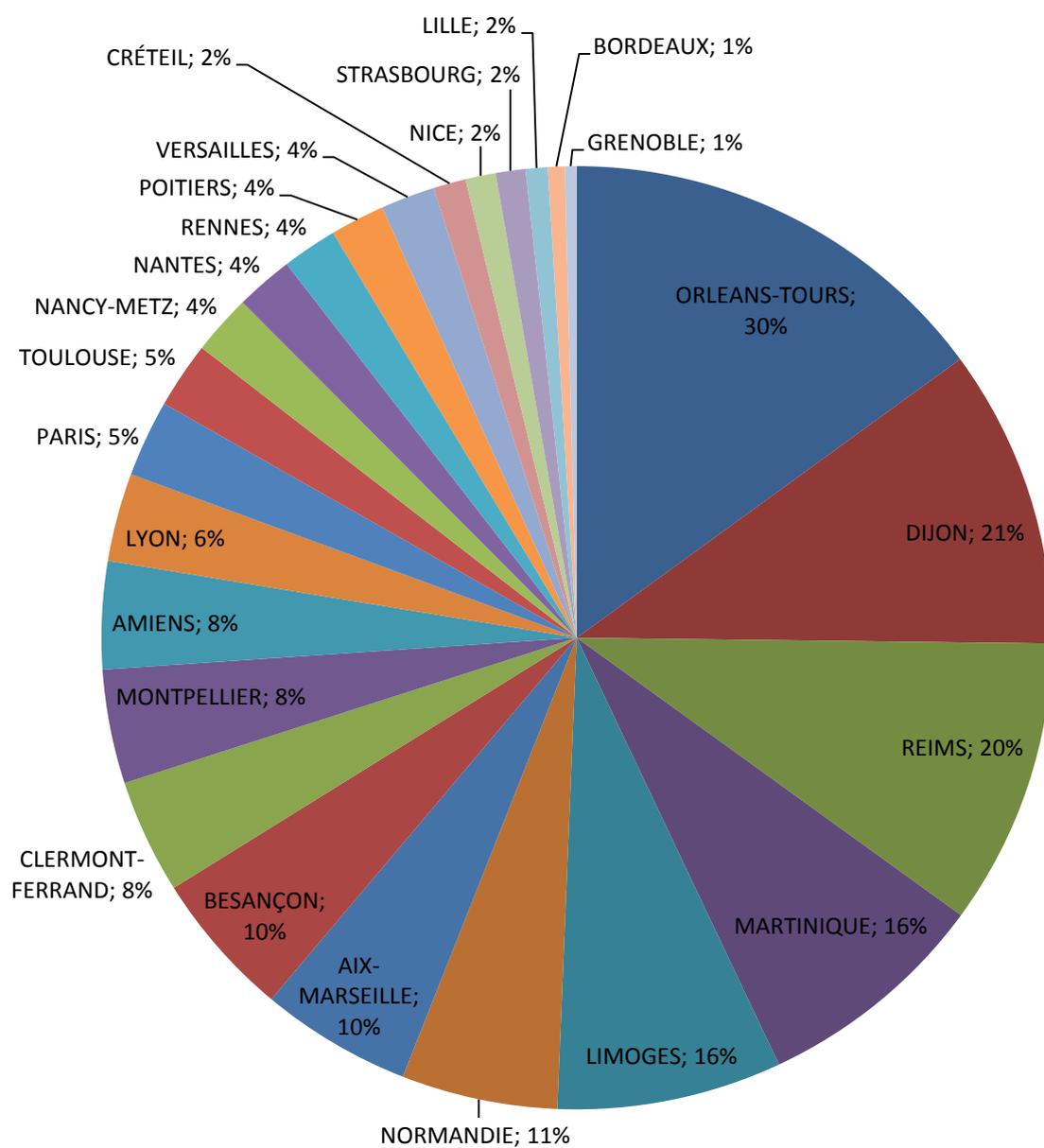


Tableau synthétique des résultats académiques

Académies triées par ordre croissant des effectifs	Nombre d'élèves bénéficiaires parmi les établissements répondants
ORLEANS-TOURS	3 288
DIJON	2 481
REIMS	1 904
AIX-MARSEILLE	1259
VERSAILLES	1 243
MONTPELLIER	1 019
AMIENS	985
LYON	921
ROUEN	892
CLERMONT-FERRAND	768
CAEN	718
MARTINIQUE	633
LIMOGES	551
CRETEIL	519
BESANCON	508
NANCY-METZ	472
TOULOUSE	434
NANTES	376
LILLE	372
RENNES	346
STRASBOURG	304
POITIERS	271
NICE	267
BORDEAUX	184
GRENOBLE	153
PARIS	84

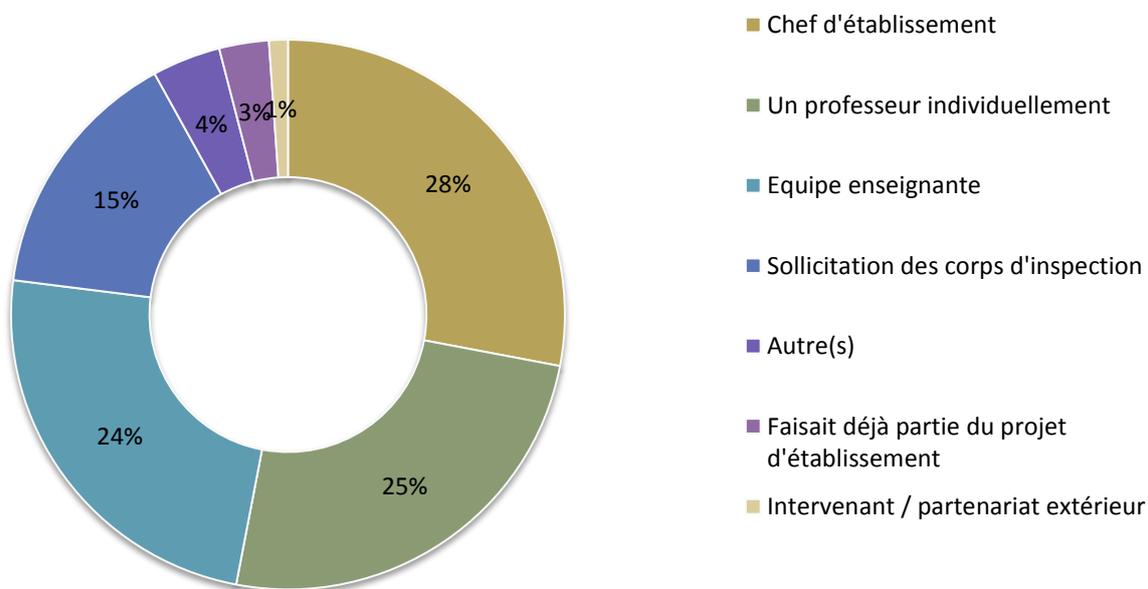
4. PROPORTION DES COLLÈGES PAR ACADÉMIE



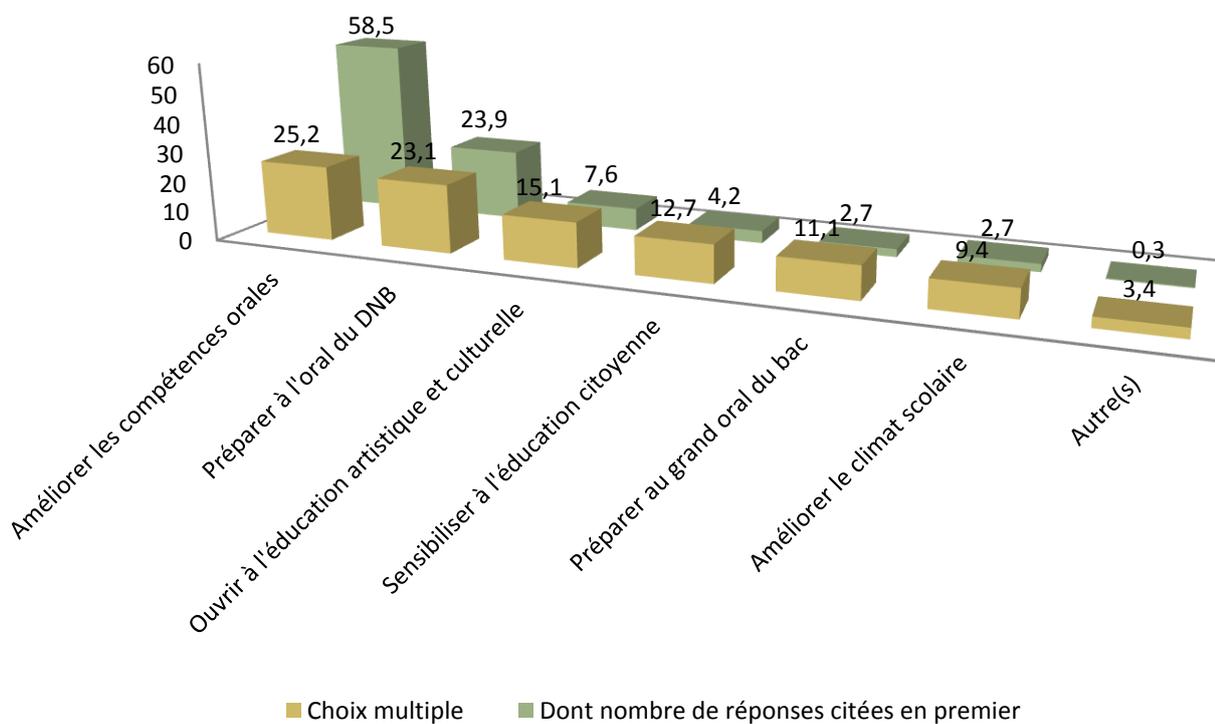
Ces proportions ne prennent en compte que les collèges publics et privés sous contrat à l'exclusion des lycées professionnels.

5. INITIATIVE DE L'EXPERIMENTATION

Les professeurs sont majoritairement à l'initiative de cette expérimentation soit de manière individuelle (25%) soit de manière collégiale (24%). Les chefs d'établissement sont également très impliqués, 28% en sont à l'initiative.



6. OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION



Les établissements se sont engagés dans l'expérimentation dans le but d'améliorer les compétences orales des élèves (25,2%), les préparer à l'oral du DNB (23,1%) et les sensibiliser davantage à l'éducation artistique et culturelle (15%). **A noter que 58,5% des répondants mettent en premier objectif vouloir améliorer les compétences orales des élèves.**

Dans les réponses « Autres » sont cités comme objectifs : développer l'estime de soi et la confiance en soi, fédérer les élèves autour d'un projet et créer un atelier de théâtre.

7. DESCRIPTIF DE L'EXPERIMENTATION

42% des établissements ont rattaché cette expérimentation à un projet pédagogique spécifique.

L'inscription de l'expérimentation dans une classe à horaires aménagés est à la marge (1%).

Quand l'établissement a inscrit l'expérimentation dans un projet pédagogique spécifique, il s'agit en majorité de concours d'éloquence, d'atelier ou club de théâtre ou d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Pour 66%, l'expérimentation d'un enseignement d'éloquence est associée à une production et/ou une manifestation finale.

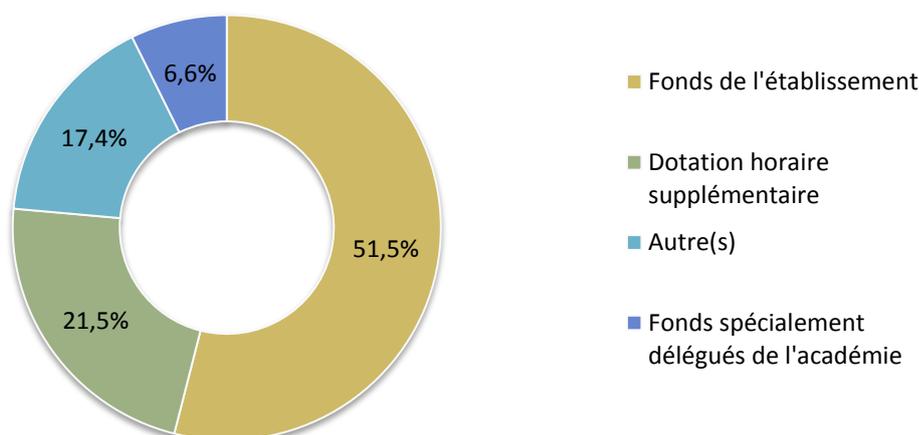
Ces productions ou manifestations finales sont en majorité :

- des concours essentiellement d'éloquence ou de plaidoirie, quelques concours de slam ;
- des représentations théâtrales et des spectacles ;
- des débats et des joutes oratoires ;
- des présentations devant une assemblée ; lectures de textes
- des réalisations de captations vidéo ou de webradio.

Point de vigilance : un concours d'éloquence ne saurait remplacer un enseignement. L'enjeu de cet enseignement ne peut se réduire à un événement de parole.

8. FINANCEMENT/MOYENS

Pour 54,5%, l'expérimentation a été financée avec les fonds propres de l'établissement ; 21,5% avec la dotation horaire supplémentaire. Seuls 7% ont bénéficié de fonds spécialement délégués de l'académie. Le financement est le frein principal de la mise en place de cette expérimentation selon les établissements.



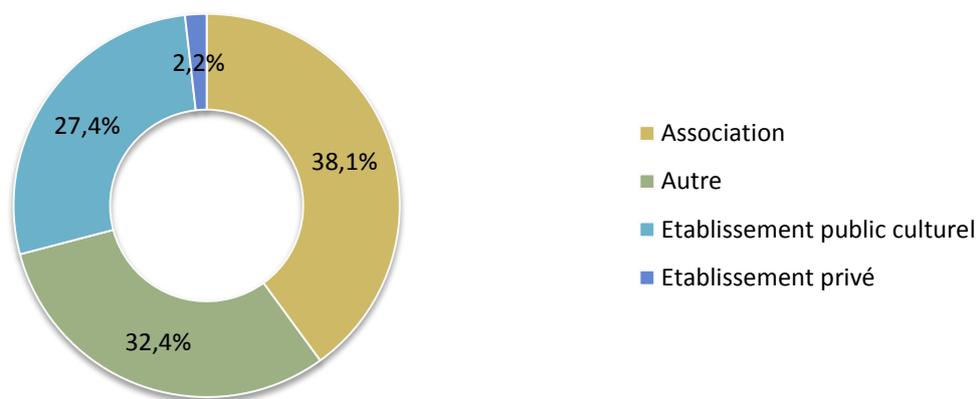
9. PARTENARIATS

Mise en place d'un partenariat : **NON à 59,2%**.

Les établissements mettent en place des partenariats en privilégiant les associations (38%).

Lorsqu'un partenariat a été mis en place, 88% ont sollicité un intervenant extérieur. Ces intervenants extérieurs sont très majoritairement des professionnels du spectacle (69%).

Nature de la structure partenaire



Lorsqu'un partenariat est mis en place, cela implique un financement pour 65%. Ce financement provient pour 44% des fonds de l'établissement, pour 36% de subventions et pour 20% d'autres moyens de financement (PEAC 2019, accompagnement éducatif, DAAC, actions des élèves et des professeurs).

10. MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEIGNEMENT

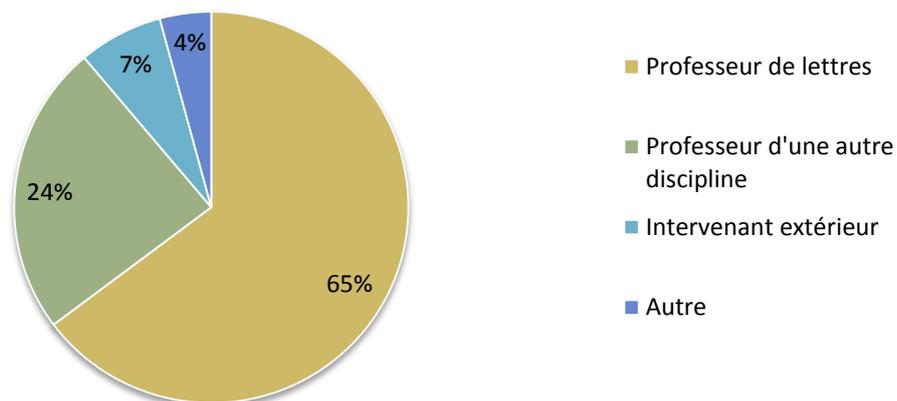
A 64,5% cet enseignement est assuré par des professeurs de lettres. A 24% il est assuré par des professeurs d'une autre discipline que les lettres. Ce taux relativement important questionne, d'autant plus que la discipline d'ancrage de cette expérimentation est le français et que cela avait été spécifié dans l'appel à expérimentation.

Très majoritairement, l'expérimentation n'a pas été mis en place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé (74,4%).

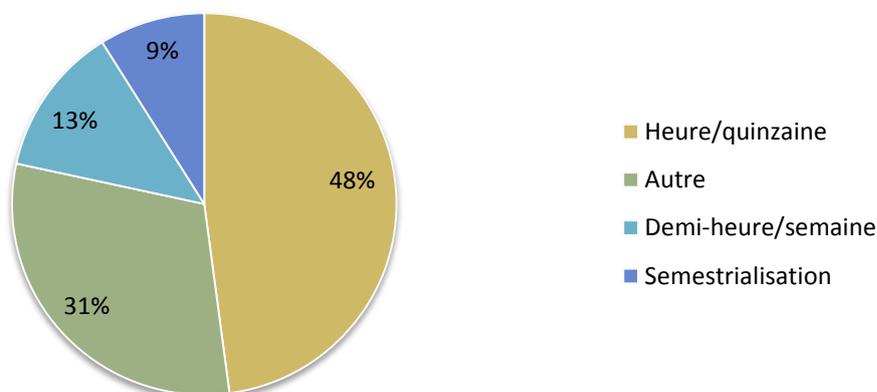
Concernant les modalités d'intervention, pour 42,3% les professeurs interviennent seuls en classe entière. Viennent ensuite l'intervention en demi-groupe (24,9%), le co-enseignement pour 24,6%, et à plusieurs sans intervenir au même moment (8,3%).

Concernant l'emploi du temps, la modalité d'organisation privilégiée est celle de l'heure par quinzaine (48%). Cela permet probablement aux professeurs de proposer aux élèves des activités plus longues et plus approfondies, c'est-à-dire sur une séance d'une heure pleine, plutôt que de travailler l'éloquence par séance de 30 minutes toutes les semaines.

Qui assure cet enseignement ?



Modalités d'organisation



11. FORMATION DES PROFESSEURS

43% des professeurs engagés dans l'expérimentation ont déjà suivi une formation sur l'oral. Majoritairement les formations suivies étaient des stages individuels (73%).

12. FREINS IDENTIFIES

➤ **la question du financement des heures revient systématiquement**

Des solutions empiriques sont mises en place : attribution parfois de quelques heures supplémentaires par le rectorat, heures DHG au détriment d'autres dispositifs ou projets, quelques HSE, heures prises sur l'AP... Sous une forme ou une autre, ce manque de moyens revient comme le principal frein. Certains collègues espèrent que les sommes promises seront bien versées pour éviter un arrêt soudain de l'expérimentation ; parallèlement, une autre inquiétude liée aux moyens est la pérennité du dispositif l'an prochain.

L'absence de budget dédié pose aussi problème pour les partenaires (comédien, metteur en scène, avocat, professionnel de l'art oratoire ...) ou la prise en charge d'une sortie scolaire comme le théâtre, en particulier pour les collègues ruraux.

➤ **difficultés organisationnelles**

Parfois difficile d'intégrer cet enseignement dans l'emploi du temps, en particulier quand le dispositif a été mis en place tardivement. L'absence de salle dédiée pour la pratique de l'éloquence (type amphithéâtre) est mentionnée, d'autres indiquent que l'extension de ce dispositif à toutes les classes de 3e nécessiterait de supprimer d'autres projets du point de vue des créneaux disponibles.

➤ **un manque de formation des professeurs**, aggravé par le peu de temps pour préparer cet enseignement.

Les formations sont progressivement mises en place à partir de novembre, mais il est suggéré qu'il aurait fallu anticiper pour y réfléchir dès le printemps, avec quelques réunions de concertation et de réflexion.

➤ **difficultés pédagogiques**

- très difficile de mettre ce dispositif en place en classe entière ;
- ½ heure - soit 1h/quinzaine- est estimée souvent trop juste car beaucoup d'élèves n'ont pas l'habitude de prendre la parole en public. De plus, le format de 55 minutes n'est pas le plus pertinent car les élèves sont souvent interrompus quand ils commencent à prendre confiance ;
- risque de déborder sur l'enseignement classique de lettres car ce sont des activités chronophages ;
- certains professeurs souhaitent travailler uniquement avec des élèves volontaires ;
- s'agit-il d'un enseignement uniquement pour les lettres ou pour d'autres disciplines car l'éloquence est interdisciplinaire ?
- le co-enseignement, souhaité, est difficile à organiser et nécessiterait des formations ;
- un cahier des charges explicite de l'expérimentation (objectifs pédagogiques, financement, formations, partenaires, productions finales...) aurait permis de mobiliser plus facilement.

13. INTERETS ET PERSPECTIVES

➤ **permet de travailler davantage en interdisciplinarité ou de fédérer des équipes**

(professeurs lettres/histoire le plus souvent, mais parfois SVT et sports à moyen terme, vie scolaire, intervenant théâtre, membres d'associations ...)

➤ **contribue à une image positive du collège à travers l'organisation d'événements**

comme les concours d'éloquence ou la nuit de la lecture, qui constituent des moments importants de la vie du collège, en mobilisant l'ensemble de la communauté éducative, y compris les parents.

- **renforce l'ouverture culturelle et artistique sur l'extérieur** (plateaux de télévision, studio de radio, tribunal, théâtre, participation au concours de lecture à voix haute organisé par la Grande librairie/ France 5 lancé à la rentrée 2019...)
- relance la réflexion sur le travail par compétences, mais aussi a permis de porter un **regard plus attentif sur l'oral**
- **se greffe régulièrement sur d'autres dispositifs en cours pour assurer une continuité :**
web radio ou web télé, théâtre, entraînement à l'oral du DNB, projet plaidoirie, EPI intitulé « Eloquenslam » en partenariat avec l'association Slam Sud/Ouest, lecture à haute voix en partenariat avec des librairies ...
- **semble susciter l'enthousiasme et l'engouement des élèves**, mentionnés plusieurs fois.

COMPTE-RENDU ENQUÊTE ACADEMIQUE EXPERIMENTATION ELOQUENCE

25 académies sur 26 ont répondu à cette enquête.

- **48% des académies ont mobilisé des ressources pédagogiques** pour accompagner spécifiquement la mise en place de l'expérimentation.
 - Espaces collaboratifs (m@gistère, tribu)
 - Inventaire des ressources et mise en avant sur site académique
 - Création de ressources (constitution de groupes de travail)

- **72% des académies ont mobilisé des ressources humaines** pour accompagner l'expérimentation.
 - CARDIE
 - Accompagnement université
 - Réseau des DAAC
 - Formateurs académiques

- **96% des académies déclarent avoir prévu des actions de formation** auprès des établissements expérimentateurs

- **76% des académies ont prévu un protocole de suivi et d'évaluation.**

- **84% ont prévu de mettre en place et/ou d'animer un réseau** afin de favoriser la diffusion et la mutualisation des pratiques.

- **Les principaux freins rencontrés :**
 - Les moyens
 - Le pilotage du chef d'établissement
 - Le manque d'informations concernant l'organisation et les contenus pédagogiques
 - La difficulté à mettre en place un partenariat
 - Le manque de ressources pédagogiques
 - La difficulté à fédérer des équipes autour d'un projet

- **Intérêts et perspectives de cette expérimentation :**
 - Permet de dynamiser une réflexion autour de l'oral
 - Permet d'engager une réflexion sur les pratiques langagières (oral du DNB, évaluation de l'oral...) et d'explorer les compétences orales dans toute leur diversité.
 - Permet une ouverture sur les arts
 - Valorise certains partenariats avec le monde des arts et de la culture mais aussi entre les établissements scolaires
 - Permet d'envisager un continuum collège-lycée en vue de la préparation du grand oral.

